

## Robinson-Cinar : a-t-on tout dit?

André Vanasse

Numéro 137, printemps 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/62324ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lettres québécoises inc.

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (2010). Robinson-Cinar : a-t-on tout dit? *Lettres québécoises*, (137), 3-3.

# Robinson-Cinar : a-t-on tout dit ?

La victoire de Claude Robinson sur Cinar a reçu une couverture médiatique comme cela est rarement arrivé dans les annales culturelles. Il faut dire que l'entêtement de M. Robinson a de quoi provoquer l'admiration. Pendant quatorze ans, il s'est battu au point de cesser toute activité artistique et au risque de ruiner sa santé. Mais il est un aspect de cette victoire qui n'a pas été mis en lumière...

L'acharnement de M. Robinson méritait qu'il fasse la une des médias. Cela dit, il ne faudrait pas oublier qu'il n'était pas le seul auteur en cause : en même temps que lui — ou à peu près —, onze auteurs ont poursuivi Cinar pour vol de droits d'auteur :

*Les auteurs, dont cinq résident à Montréal, poursuivent Cinar et plusieurs filiales, l'auteure Hélène Charest et McRaw Holdings, propriété de Micheline Charest et Ronald Weinberg. Les 11 plaignants prétendent être les auteurs de neuf émissions, notamment Le monde irrésistible de Richard Scarry, Les Bablaloos et Arsène Lupin, pouvait-on lire dans le site des nouvelles de Radio-Canada, le 28 février 2003.*

De leurs revendications, on n'a pas entendu parler depuis belle lurette. Qui peut s'obstiner et tenir tête à une multinationale comme Cinar ?

Même la créatrice de Caillou, Hélène Desputeaux, qui « continue encore aujourd'hui de voir son personnage utilisé à toutes les sauces par Cinar et Cookie Jar, malgré un règlement en sa faveur en 2005 » (*Le Soleil*, 27 août 2009), ne sait pas si elle va poursuivre, peu importe la victoire de Robinson. Et pour cause : Claude Robinson n'est pas sorti du bois (on devrait dire de son île !), puisque sa victoire éclatante a été amoindrie par l'annonce que Cinar et les personnes impliquées dans le procès ont décidé d'aller en appel. Une autre saga se prépare et il n'est pas dit que le héros Robinson ne sera pas terrassé dans quelques années.

## LA LOI DU PLUS FORT

Notre système judiciaire est loin d'être sans faille. La plus importante est que les mieux nantis ont toutes les chances d'être vainqueurs. Cela ne date pas d'hier : « Selon que vous serez riches ou pauvres, disait Lafontaine, les jugements de cour vous rendront blancs ou noirs. » Cet adage n'a pas changé d'un iota. Il a même pris encore plus d'ampleur que par le passé.

Ainsi, on ne s'étonnera pas qu'Hélène Desputeaux ne veuille pas se battre contre un géant. Trop d'énergie à dépenser et pas assez d'argent pour affronter une machine de cette taille, laisse-t-elle entendre. Qui lui reprocherait de rendre les armes, même s'il apparaît à l'évidence qu'elle aussi a été flouée par le groupe Weinberg-Charest ?

Ce qu'il faut retenir de l'affaire Cinar, c'est que, s'il y a eu un vainqueur (pour le moment du moins), il y a eu beaucoup de perdants qui ont été littéralement avalés par un boa constrictor capable d'ingurgiter à la queue leu leu tous les auteurs, barbus ou pas, qui veulent l'affronter.

## L'ARGENT DONNE DU GÉNIE

Mais il y a un autre aspect dans toute cette affaire qui mérite d'être souligné et il est de taille : on a toujours tendance à se percevoir comme des perdants naturels. Nous sommes nés pour un petit pain, disait-on autrefois, et cela nous est resté en travers de la gorge. Nous n'avons pas le génie de la France et des États-Unis, entend-on trop souvent. Or ce que révèle l'affaire Cinar, c'est que l'argent donne du génie. Les auteurs québécois qui ont écrit des séries pour Cinar (peu importe qu'ils aient été floués) ont vu ces dernières être diffusées à travers le monde. C'est le cas non seulement de *Robinson Sucroë* qui a été diffusé dans 150 pays (bien qu'il ait été signé par un Français, en l'occurrence Christophe Izard), mais aussi celui des onze auteurs dont j'ai parlé *supra*.

À n'en pas douter, le talent existe bel et bien chez nous, mais le nerf de la guerre de la réussite, c'est l'argent et les relations internationales — hélas ! trop souvent manquants dans notre industrie — permettant de donner à nos créateurs

le rayonnement mondial qu'ils méritent. Dans le cas Cinar, on a fait la preuve qu'on peut aller loin, surtout que Ronald Weinberg, de citoyenneté étasunienne, avait, comme on dit dans notre jargon, les « connections » pour « ploguer » ses séries. Une fois les tours de passe-passe réussis (car on sait qu'il a profité très largement et illégalement des subventions de l'État), il avait les coudées franches pour faire sa place sur le marché international.

## UN NOUVEAU VIRAGE ?

Une chose me semble claire dans ce dossier : notre communauté artistique est pleine de talents, il faut leur ouvrir la voie à l'exportation. On l'a vu depuis quelques années, nos émissions télévisuelles sont diffusées avec grand succès à travers le monde, l'exemple le plus frappant étant *Un gars, une fille* vendu dans plus d'une dizaine de pays. Mais cette série n'est pas la seule. Il y en a beaucoup d'autres qui ont l'heur de plaire aux téléspectateurs du monde entier. Cela tient pour une bonne part à l'originalité des auteurs québécois qui savent

trouver des angles inusités pour parler du quotidien. Il suffit de regarder actuellement la série étasunienne *Frères et sœurs* à la télé pour mesurer son insignifiance par rapport, par exemple, à l'émission *La galère* qui est non seulement drôle, mais qui ne se gêne pas pour aborder des sujets souvent tabous. Ici, les personnages sont décrits parfois dans leur ignominie. Ils ont surtout l'avantage de coller totalement à la réalité québécoise.

On me dira : « Oui, mais la littérature, elle ? » Eh bien, j'ai des nouvelles pour vous. Ce que j'attendais depuis longtemps vient de se produire : notre littérature est en train de faire une percée durable sur le territoire français. Voici que nos auteurs deviennent des rivaux pour les Français sur leur propre marché des prix littéraires. On a vu une percée de nos auteurs québécois l'automne dernier. Dany Laferrière a même gagné le prix Médicis. Et ce n'est pas fini...

Se pourrait-il que le vent tourne et qu'on commence aussi à s'intéresser sérieusement à notre littérature ?

J'en suis venu à le croire, moi qui en ai toujours douté. C'est dire...



CLAUDE ROBINSON